

# L'Aluette

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

BEAUVOIR - SUR - MER



Exposition à l'Ardoise Verte sur les métiers d'autrefois



Octobre - Décembre 2022 - Numéro 166



Vivre entre Terre et Mer

VIE DU CONSEIL  
P. 3

VIE MUNICIPALE  
P. 5

VIE EN DÉVELOPPEMENT  
P. 20

VIE ASSOCIATIVE  
P. 23

VIE PRATIQUE  
P. 27

AGENDA  
P. 30

L'Aluette

Magazine trimestriel - Tirage : 2700

Directeur publication : Jean-Yves BILLON, Maire

Impression : MAS Publicité - Imprimerie du Marais

Photothèque : Services municipaux, Brett Jordan,

Alexander Andrews, Sylvain Richier

et diverses associations

Mairie de Beauvoir sur Mer :

Place de l'Hôtel de Ville - BP 46 - 85230 Beauvoir sur Mer

Tél : 02 51 68 70 32 - Fax : 02 51 68 03 56

Site internet : www.mairie-beauvoirsurmer.fr

Le Maire  
Jean-Yves BILLON



Chères belvérites, chers belvéritins,

Toutes les animations de l'été ont connu un franc succès. Elles ont été clôturées par la Fête des Halles qui nous a projeté dans nos traditions maraîchines. Je remercie les associations, bénévoles et élus qui se sont impliqués dans ce bel événement.

Je me félicite du maintien des effectifs scolaires dans nos deux écoles, du Gois et St Joseph. Toute l'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter, aux enfants et équipes enseignantes, une très belle rentrée et année scolaire.

Plusieurs projets engagés par la municipalité se poursuivent :

- La création d'un lotissement communal Chemin de St Louis. Le permis d'aménager devrait être accordé pour la fin de l'année. Lors des expertises environnementales, une importante zone humide a été recensée, ce qui nous impose de réaliser des mesures compensatoires en renaturant un site "dégradé" sur un terrain communal, pour répondre à l'obligation réglementaire de la Loi sur l'eau.

- La dernière tranche de la réhabilitation de la Résidence Billon sera finie pour début 2023. Elle comportera 7 cabinets de consultation situés au-dessus de la bibliothèque-ludothèque et 3 logements au-dessus du Centre médical (1 T1, 1 T2 et 1 T3).

- Les travaux d'aménagement du Centre-Bourg vont devoir être reportés car la Direction Régionale des Affaires Culturelles doit réaliser des fouilles archéologiques préventives sur plusieurs points de la zone de travaux prévue, avant de débiter la première du réaménagement.

Suite à l'augmentation importante du coût de l'énergie, la municipalité étudie toutes les possibilités pour limiter les dépenses de fonctionnement liées à celle-ci. Différentes actions sont prévues : limitation de l'amplitude de l'éclairage public, diminution de la température dans les salles de réunion et associatives, amélioration énergétique des bâtiments communaux, changement des ampoules par des LED moins consommatrices...

Dans le cadre du Guichet Unique de l'Habitat et de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, Challans Gois Communauté soutient, financièrement et techniquement, l'amélioration énergétique des logements et le maintien à domicile sous conditions de ressources. En complément, un dispositif éligible à tous et sans condition de ressources est proposé par la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique. Je vous invite à contacter le service Habitat pour réaliser un diagnostic gratuit de votre logement.

Différents événements sont programmés par les associations jusqu'à la fin de l'année, votre participation à ceux-ci permet de les soutenir ainsi que leurs bénévoles.

Je vous encourage à participer à la sortie nature guidée avec pour thème "l'arbre en ville", organisée par la municipalité le samedi 22 octobre. Elle vous permettra de découvrir le patrimoine végétal de Beauvoir sur Mer.

Je vous souhaite, à toutes et tous, un bel automne.

## Conseils Municipaux

### Extraits de la séance du 4 juillet 2022

Absents ayant donné pouvoir : Mme KARPOFF Béatrice à M. BILLON Jean-Yves, Mme MICHEL Sophie à Mme BODIN Françoise, Mme DOUX Fabienne à Mme POTIER Alizée

Absent excusé : M. ANDRE Peter

Absents : M. PILLET Jean-François, Mme BLANCHARD Isabelle, Mme BILLET Anne

#### Restaurant scolaire - Fixation des tarifs pour l'année scolaire 2022-2023

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité de fixer les tarifs du restaurant scolaire pour l'année 2022-2023, à compter du lundi 22 août 2022, tels que suit :

- repas maternelle : 3,60 €
- repas élémentaire : 3,90 €
- repas adultes : 7,80 €
- repas ASSOLI : 3,80 €

#### Organisation du concours de peinture 2022 - Adoption du règlement - Fixation du tarif

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'organiser la 22<sup>ème</sup> édition du concours de peinture « Peindre Beauvoir sur Mer » sur le thème « la faune et la flore du Marais », le lundi 15 août 2022
- d'adopter le règlement du concours de peinture
- de fixer le tarif des inscriptions à 5 € par adulte et d'instaurer la gratuité des inscriptions pour les mineurs
- Précise que le montant des inscriptions sera reversé au Centre Communal d'Action Sociale de Beauvois sur Mer

#### Organisation du concours de photographies 2022 - Adoption du règlement - Fixation du tarif

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'organiser la 1<sup>ère</sup> édition du concours de photographies sur le thème « la faune et la flore du Marais », du lundi 1<sup>er</sup> août au lundi 15 août 2022
- d'adopter le règlement du concours photos
- de fixer le tarif des inscriptions à 5 € par adulte et d'instaurer la gratuité des inscriptions pour les mineurs
- Précise que le montant des inscriptions sera reversé au Centre Communal d'Action Sociale de Beauvois sur Mer

#### Opération régionale « 1 naissance, 1 arbre » - Demande de subvention

Monsieur le Maire informe l'assemblée du lancement de l'opération régionale « Une naissance, un arbre ». La Région veut créer aujourd'hui un nouveau modèle de croissance verte, économiquement porteur et respectueux de l'environnement.

Ainsi, elle propose d'aider au financement d'arbres dont chaque nouveau-né des Pays de la Loire pourra devenir le parrain d'un arbre, symbole de vie et de croissance (environ 40 000 naissances comptabilisées par an en Pays de la Loire).

L'arbre est au cœur du paysage ligérien avec 11 % du territoire en forêts et 160 000 km de haies constituant le bocage.

Au titre de cette opération, la Région apporte un financement aux collectivités volontaires, couvrant notamment les dépenses liées à l'achat de plants, à la préparation du sol, au paillage et ce à hauteur de 15 € par arbre.

Les critères d'appréciation du projet doivent porter sur les points suivants :

- S'inscrire dans une démarche qualitative et cohérente répondant aux enjeux de préservation de la biodiversité et de la trame arborée du territoire (haies, bosquets, systèmes agroforestiers, vergers) ;
- La plantation d'essences locales non ornementales présentes sur le territoire, en privilégiant les plants labellisés « végétal local » ;
- La protection des plantations par du paillage biodégradable ou naturel ;
- La mise en place d'une pédagogie de sensibilisation du grand public (événement participatif avec la population, écoles, familles concernées...) ;
- La mobilisation des professionnels du végétal ;
- L'engagement de la commune à entretenir durablement les arbres inclus dans le projet.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adhérer à cette opération régionale par une action de plantation d'arbres sur divers espaces à commencer par la sente douce du Chemin de Sainte Catherine.

En cas d'acceptation par le conseil municipal, une convention-cadre régionale pluriannuelle sera signée avec la commune afin de formaliser sa mise en œuvre.

L'attribution des aides se fera sous réserve du vote des crédits annuels de la Région.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité d'adhérer à l'opération régionale « une naissance, un arbre » par une action de plantation d'arbres sur divers espaces à commencer par la sente douce du Chemin de Sainte Catherine, et en accepte le règlement
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière forfaitaire régionale

**Tableau des effectifs - Modifications**

Pour faire suite à la mutation d'un agent de restauration scolaire dans une autre collectivité, il est proposé de créer un emploi d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à 12/35<sup>ème</sup>.

Par ailleurs, pour faire suite à la prolongation de la disponibilité d'un agent de restauration scolaire, il est proposé de créer un emploi d'adjoint technique à 21/35<sup>ème</sup>.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de créer un emploi d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à 12/35<sup>ème</sup>
- de créer un emploi d'adjoint technique à 21/35<sup>ème</sup>

**QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES****Lecture des remerciements :**

- de la part de la famille LAGARDERE suite au décès de Patrick LAGARDERE
- de la part de la famille BLANCHARD suite au décès de Cathy BLANCHARD
- de la part de la famille PREVOT suite au décès de Nicole PREVOT
- de la part de la famille LEROY suite au décès de Marcel LEROY
- de la part Yan BALAT, Maire de Noirmoutier suite au décès de la 1<sup>ère</sup> adjointe Sophie CHARTIER

- de la part l'Association Beauvoir Judo Club pour l'attribution d'une subvention.
- de la part l'Association ADMR pour l'attribution d'une subvention
- de la part l'Association Océane Twirling pour l'attribution d'une subvention

**Lotissement Les Petites Ardoises**

M. le Maire informe l'assemblée que les travaux d'aménagement du Lotissement Les Petites Ardoises sont arrêtés pour l'été. Les réseaux sont passés. La date de livraison des travaux n'est pas encore connue.

**Piscine Challans Gois Communauté**

M. le Maire informe que le NOVA multiplex de Challans ouvrira le 17 juillet. Ce centre aquatique sera géré par Prestalys.

**Travaux école du Gois**

M. le Maire informe que le cabinet est trouvé pour l'étude sur la rénovation énergétique du groupe scolaire et du restaurant scolaire.

**Collecte des ordures ménagères**

M. le Maire informe que les tarifs de la redevance incitative ont été votés par Challans Gois Communauté. M. le Maire voudrait une réunion publique à la rentrée. Sandrine POUTHÉ considère que la redevance incita-

tive n'est pas une bonne idée, elle craint les décharges sauvages.

M. le Maire et Pascal RETUREAU précisent que la redevance incitative est applicable dans beaucoup de territoire du Département, sans souci particulier.

M. le Maire donne les tarifs votés. L'accès aux tambours (PAV) se fait avec la carte déchetterie. Un nombre d'ouverture de tambour est inclus dans la part fixe.

**Restriction d'eau**

M. le Maire informe que des restrictions d'eau sont en cours sur le territoire.

**Manifestation d'été**

M. le Maire rappelle toutes les manifestations d'été :

- 14 juillet - feu d'artifices salle omnisports
- 15 août
- Concerts de l'été (4 concerts juillet et août)
- Concert du 31 juillet
- Fête des Halles le 17 septembre 2022

**Prochain conseil municipal**

M. le Maire donne la date du prochain conseil municipal qui aura lieu le 5 septembre 2022

**Conseil des Sages**

Bertrand GRONDIN annonce la prochaine réunion du Conseil des Sages le 23 juillet 2022 à 17H30.

M. le Maire précise que le Conseil des Sages a été scindé en 4 groupes de travail.

**Accueil renforts saisonniers**

M. le Maire informe de l'accueil des renforts saisonniers de gendarmes et de pompiers le lundi 18 juillet 2022.

**Square chevet de l'église**

Pauline PINEAU fait remonter une demande concernant la création d'un square derrière le chevet de l'église.

M. le Maire répond que c'est prévu dans le cadre de l'aménagement du centre-bourg.

M. le Maire précise que des sondages archéologiques sont prévus en octobre sur l'emprise des travaux.

**Fauchage accotements**

André BURGAUD demande les dates de fauche des accotements.

M. le Maire répond que c'est prévu au 15 juillet 2022. Possible d'avancer car 15 jours d'avance sur la saison et c'est dangereux pour la visibilité.

**Programme voirie 2022**

Stéphane DELAPRE demande le programme de voirie qui a été décidé.

M. le Maire répond qu'il s'agit du chemin des Mûres. M. le Maire n'a pas le détail de l'entretien des chemins, ce détail lui sera transmis.

**Tickets de cantine**

Sandrine POUTHÉ fait remonter que certains parents se retrouvent avec des tickets de cantine en trop en fin d'année.

# Urbanisme

 du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2022**Déclarations préalables**

Les informations sur les déclarations préalables du type édification de clôtures, installation de panneaux photovoltaïques ne sont plus communiquées dans cette rubrique.

18/07 - M. ROBIN Fabien et  
Mme COUILLON Lucie  
12 rue de la Baudrie  
Piscine

20/07 - Mme POTIER Alizée  
20 chemin de la Grande Filée  
Piscine

02/09 - M. MORINIERE Bruno  
39 chemin de la Chèvre  
Annexe

16/08 - M. LAMBERT Antoine  
1 rue des Taloupes  
Local à vélos

20/09 - NURS'ATLANTIQUE  
M. VERNIER Emmanuel  
Polders du Bec  
Serres en verre en extension  
d'un bâtiment existant

**Permis de construire**

08/07 - M. et Mme CHANSON  
4 impasse de Paradis  
Maison

27/07 - M. NOTHIAS Joel  
Place de la Grande Aire  
Transformation d'un bâtiment en  
logement

03/08 - M. COUTON Thomas  
10 chemin de la Commanderie  
Maison

12/07 - M. et Mme PABOIS  
18 rue des Violettes  
Maison

28/07 - Mme SCHWICKERT Marie et  
Mme PRAUD Betty  
39 A chemin de la Chèvre  
Maison

19/08 - M. JOLY François  
Le Petit Ped  
Zones refuges

27/07 - M. MASSELOT Fabien  
Le Quairuy Noir  
Zone refuge

28/07 - M. PEAUD Sandy  
26 chemin de la Rondelière  
Maison

19/08 - M. GUERIN Vincent  
1 impasse des Pierres de Lune  
Maison

30/08 - M. NAULIN Samuel  
4 rue de l'Héridon  
Maison

# État Civil jusqu'au 30 septembre 2022

## Naissances

Le 29/06 : Sofiane et Sohan JOUTEAU de Yacine JOUTEAU et Sandra LÉGER

Le 10/08 : Neri LUNA TALEC de Angel LUNA et Delphine TALEC

## Mariages

Le 15/07 : Freddy GUYON et Célia MARIE

Le 20/08 : Freddy ROBARD et Chriss LONGÉPÉE

Le 26/08 : Guillaume ORHON et Athénaïs CARPENTIER

Le 3/09 : Frédéric ROY et Chrystelle LEPRÉVOST

Le 16/09 : Gwénaél DUBOIS et Kim MARCHAND

## Décès

Le 2/07 : Gérard CORMY, 90 ans

Le 7/07 : Clotaire DOUILLARD, 90 ans

Le 11/07 : André GARNIER, 96 ans

Le 19/07 : André LEGUÉ, 83 ans

Le 21/07 : Henri PAQUOT, 93 ans

Le 22/07 : Lucien DE GROOTE, 72 ans

Le 29/07 : Patrick BERTIN, 71 ans

Le 09/07 : Valentin GARANDEAU, 79 ans

Le 11/08 : Jacques RALAIMÉNABÉ, 70 ans

Le 26/08 : Michel COSSON, 86 ans

Le 29/08 : Paule ALLAIN veuve JALABER, 90 ans

Le 29/08 : Bernadette GOUY veuve LEROY, 70 ans

Le 30/08 : Françoise COUTON épouse GOUY, 71 ans

Le 30/08 : Jeanne VERRÉ veuve THOMAZEAU, 92 ans

Le 1<sup>er</sup>/09 : Marie Joséphe SIMON veuve BROSSARD, 92 ans

Le 6/09 : Lydie HUGUET veuve MARISSAL, 74 ans

Le 15/09 : Pierrette BERTIN veuve OUTTERS, 91 ans

Le 28/09 : Gaston THIBAUD, 86 ans

Le 30/09 : Rémi ORSONNEAU, 88 ans

## Ça s'est passé...

### Fête du 14 juillet

Comme à son habitude, la municipalité a organisé un bal populaire ainsi qu'un feu d'artifice pour célébrer la fête nationale.

Comme l'année dernière, le feu d'artifice a été tiré depuis les terrains du Complexe sportif, permettant aux spectateurs d'avoir une meilleure visibilité, de pouvoir utiliser des engins pyrotechniques de plus grande portée tout en favorisant la sécurité du public.

Nouveauté de cette année, le **bal populaire s'est tenu à côté du feu d'artifice grâce à la scène mobile** installée sur le parking de la Salle omnisports.

Ce changement a été motivé par la volonté d'organiser les deux animations l'une à côté de l'autre et ainsi permettre au bal de reprendre à la fin du spectacle pyrotechnique. L'ambiance était de la partie grâce à l'orchestre Arkanciel.

La municipalité tient à remercier le transporteur JM Devineau à Challans pour le prêt de la remorque ayant servi de scène mobile.



Bal populaire animé par l'orchestre Arkanciel (en haut) et feu d'artifice (en bas).

### Des chansons plein la tête – 31 juillet

Douze chanteurs de grand talent ont investi la scène de la Salle polyvalente pour proposer aux nombreux spectateurs présents un superbe spectacle à l'occasion de la tournée estivale « Des chansons plein la tête », dont **Beauvoir sur Mer était la seule organisée en Vendée.**

Ces **artistes issus d'émissions télévisées** (The Voice, The Voice Kids, N'oubliez pas les paroles, The Artist) ont enchaîné les reprises de variétés françaises et internationales avec des tubes d'hier, d'avant-hier et d'aujourd'hui.

Les **bénéfices des concerts de cette tournée sont reversés à l'association ARTC**, œuvrant à la recherche contre les tumeurs cérébrales.



Les artistes présents sur scène lors du concert organisé à la Salle polyvalente de Beauvoir sur Mer.



### Concert de l'été – 20 et 27 juillet, 3 et 10 août

Pour sa douzième édition, les concerts de l'été ont réuni 26 artistes à l'Église Saint-Philbert lors de quatre mercredis entre le 20 juillet et le 10 août.

La programmation, riche et variée comme à son accoutumée, a pu ravir les 619 spectateurs (+31% qu'en 2021).

L'ensemble **Gospel Reminders** (gospel), le **Quatuor Cornissimo** (cors), le **Quintet Tanguedia** (nuevo tango) et le **Duo Père & Fille** (piano et violon) se sont succédés pour faire découvrir au public leurs répertoires.

Comme les années précédentes, **la totalité des recettes a été reversée à la Fondation du Patrimoine** pour financer les travaux de rénovation de l'Église Saint-Philbert. Ainsi, 2295,27€ ont pu être récoltés grâce à cet évènement, soit 13% de plus que l'année dernière.



De gauche à droite : Gospel Reminders, Quatuor Cornissimo, Quintet Tanguedia, Duo Père & Fille.

## Ça s'est passé... [suite]

### Animations du 15 août

Une riche programmation a été proposée par la municipalité pour cette journée du 15 août. En plus des concours de peinture et photo, la fin de journée a été animée au son du trio **Zamba do Zé**. Entre 18h et 20h, **ces musiciens et chanteurs ont fait résonner le centre-ville au rythme d'une musique brésilienne**, assurant une ambiance festive et chaleureuse.

Le reste de la soirée, **DJ Micromusik** a mis l'ambiance sous les anciennes halles avec un bal populaire.

Les musiques proposées, inter-générationnelles et festives, ont ainsi pu **permettre aux personnes de tout-âge de pouvoir danser et profiter de cette belle ambiance**.



Musique brésilienne en déambulation avec le trio Zamba do Zé (en haut) et bal populaire animé par DJ Micromusik (en bas).

### Concours de peinture et photo – 15 août

Le **concours de peinture a été organisé pour une 22<sup>ème</sup> édition**, avec 12 concurrents dans la catégorie adultes et 10 dans la catégorie enfants.

Nouveauté de cette année, **un concours photo a été proposé pour la première fois**, permettant aux participants de faire parler leur créativité d'une autre manière tout en valorisant le patrimoine naturel de la commune.

Les deux concours ont emprunté le même thème : « La Faune et la Flore du Marais ».

Certains tableaux et photographies sont exposés dans le hall de la Mairie jusqu'au mois de décembre.

### Brocantes – 14 juillet et 15 août

Comme il en est de coutume depuis quelques années déjà, le centre-ville a accueilli deux brocantes, le 14 juillet et le 15 août.

Ce fut l'occasion pour les belvédérins et les touristes de passage de pouvoir chiner et déguster quelques trouvailles, le tout dans une belle ambiance.



Foire à la brocante à Beauvoir sur Mer.

### Sorties vélo – 17 juillet et 21 août

Deux sorties à vélo ont été organisées cet été par la commission citoyenne de la municipalité.

Elles ont emprunté un itinéraire entre le Centre de secours et le Pont Neuf (commune de La Barre-de-Monts) **en passant par le Marais et ainsi en évitant autant que possible la route départementale**. Seul un petit tronçon de 500 mètres a été pris à la sortie de Beauvoir sur Mer jusqu'au chemin de la Vrignée, sur les 17 km aller-retour.

Ce fut une belle occasion pour les participants de **profiter de points de vue uniques sur le Marais** ainsi que de la faune et la flore qui y vivent.



Participants à la sortie vélo au bord du Grand Étier de Sallertaine.

### Fête des Halles – 17 septembre

Pour célébrer le dixième anniversaire de l'installation des anciennes Halles dans leur configuration actuelle, place des 3 Alexandre, la municipalité a souhaité marquer le coup. Repoussé à cause de la crise liée au Covid-19, cet événement a pu se dérouler cette année sous un superbe soleil.

Organisé le même jour que les Journées du Patrimoine, la Fête des Halles a ainsi permis de mettre en lumière la culture locale et son riche passé.

Costumes d'époque, lectures de contes vendéens, expositions de photos et d'objets anciens, noces et danses maraîchines, majorettes, bal traditionnel, présentation de métiers anciens, jeux, balades à dos d'ânes, jeu de piste, restauration... il y en avait pour tous les goûts et pour tous les âges.

La municipalité remercie chaleureusement les nombreuses associations et partenaires ayant participé à ce bel événement.



De gauche à droite : Lecture de contes vendéens, exposition à l'Ardoise Verte, danse de la brioche et bal traditionnel avec Arbadétorne

### Concours de peinture Catégorie adultes :



1<sup>er</sup> prix : Yves AUBRY



2<sup>ème</sup> prix : Daniel HUARD



3<sup>ème</sup> prix : Jean GENER

### Forum des associations – 3 sept.

Évènement incontournable de la rentrée, **le forum des associations a réuni cette année 25 associations dans la Salle omnisports et a attiré 630 personnes**.

Ce fut l'occasion parfaite de mettre en relation l'important tissu associatif présent à Beauvoir sur Mer avec la population.

Cette journée a permis également de renforcer les liens existants entre les associations et la municipalité.

Nous leur souhaitons une très belle rentrée, pleine de réussites.

### Randonnée pédestre pour le combat de Lulu – 18 septembre

Avec une superbe météo, ce sont 428 personnes qui ont pris part à cette **marche organisée pour récolter des fonds pour la recherche contre le cancer**. Deux itinéraires étaient proposés : un de 5 km et un autre de 10 km.

Les membres de l'association organisatrice sont ravis de cette participation et remercient tous leurs partenaires pour le bon déroulement de cette action caritative, ainsi que les mairies de Beauvoir sur Mer et Bouin pour le prêt de matériel.

Ils vous donnent rendez-vous en septembre de l'année prochaine pour une nouvelle marche solidaire en faveur de la cause du « Combat de Lulu ».



Des membres de l'association "Le Combat de Lulu".

### Concours photo :



1<sup>er</sup> prix : François MÉRAND

### Concours de peinture Catégorie enfants :



1<sup>er</sup> prix : Malo MERCIÈRE

# mon été

à Beauvoir sur Mer



## Le centre de secours recrute des sapeurs-pompiers volontaires

**Le centre de secours de Beauvoir sur Mer compte trente-deux sapeurs-pompiers volontaires. Afin de faire face aux interventions en progression chaque année, le centre de secours a besoin d'étoffer son effectif.**

Le nombre d'interventions est en nette croissance. Après avoir effectué 820 interventions en 2021, le centre a augmenté son nombre de sorties de 10% cette année par rapport à 2021.

Pour faire face à cette activité, le centre de secours de Beauvoir sur Mer lance un appel au volontariat. Cet engagement citoyen est ouvert à toute personne motivée. Cependant, il est régi par quelques conditions : il faut notamment avoir entre 16 et 55 ans, être en bonne forme physique et jouir de ses droits civiques.

Des conventions de mise à disposition sont envisageables avec les entreprises. C'est d'ailleurs le cas pour quatre agents de la commune de Beauvoir sur Mer. Ainsi, au centre de secours de la commune, six entreprises et collectivités ont une convention avec le SDIS85 pour la mise à disposition de leurs salariés pour les formations et / ou les interventions.

Une porte ouverte sera organisée en 2023 au centre de secours de la commune, une belle occasion pour tous de rencontrer les sapeurs-pompiers, de découvrir leurs missions et leurs locaux.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le lieutenant Mickaël FOUCHER, chef de centre, au 06 70 88 77 71.



**DEVENEZ SAPEUR POMPIER Volontaire**

**Pourquoi pas moi ?**

- ✓ J'ai envie de m'épanouir au travers d'une activité tournée vers les autres
- ✓ J'ai envie de rejoindre une équipe motivée
- ✓ J'ai envie de proposer mon aide pour porter secours

**Ai-je le bon profil ?**

- ✓ Je suis en forme physiquement
- ✓ J'habite ou travaille à moins de 10 minutes d'un centre de secours
- ✓ J'ai au moins 18 ans

Contactez le centre d'incendie et de secours le plus proche de chez vous :

✉ devenirpompier@sdie-vendee.fr    f @SDIS85

## Un belvéroin médaillé d'argent au championnat d'Europe de twirling

Les derniers championnats d'Europe de twirling « Eurotwirl » se sont déroulés du 6 au 10 juillet 2022 à Blanes en Espagne.

Parmi les membres de la délégation française pour cette compétition, **Romain GABORIT** a été sélectionné dans la catégorie « Solo A Homme plus de 18 ans ».

La municipalité le félicite pour sa superbe performance ponctuée d'une très belle deuxième place.



Romain GABORIT, à gauche sur la photo, sur la deuxième marche du podium européen.

## Mouvement du personnel

Arrivée dans un premier temps en CDD depuis le 31 janvier 2022, **Marie-Claude MARTINEAU** est venue renforcer les rangs du personnel communal de manière plus pérenne.

Elle continuera à remplir ses missions au sein de la **cantine scolaire** (service auprès des enfants, vaisselle, nettoyage et entretien du restaurant) et des **transports scolaires** (accompagnement des enfants au sein des autocars entre Challans ou Saint-Jean-de-Monts et Beauvoir sur Mer).

Après dix-huit ans d'expérience dans la restauration, Marie-Claude a souhaité retrouver l'univers de la scolarité, une ambiance qu'elle apprécie beaucoup.



Marie-Claude MARTINEAU.

## Mot de la minorité

Conformément au Code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur de la commune, l'opposition dispose d'un espace d'expression dans le bulletin municipal.

Les élus de l'opposition n'ayant pas souhaité s'exprimer, aucun contenu ne figure dans cet espace réservé.

## Du nouveau chez les commerçants belvéris

### Arrivée d'un nouveau toilettage canin dans la commune

Depuis le 19 septembre, le salon de toilettage canin « La Belle Vie » a ouvert ses portes à Beauvoir sur Mer.

**Edwige LARGEAU**, fraîchement formée dans cette discipline à Nantes, a souhaité se lancer dans cette aventure par passion.

Disposant d'un excellent relationnel avec les animaux et notamment auprès des chiens, Edwige les accueille avec plaisir dans ses locaux (chiens uniquement), sans distinction de taille ni de race.

Elle recommande aux propriétaires de chiens, de bien penser à les entretenir régulièrement, qu'ils aient des poils longs ou courts. Il est conseillé de faire un toilettage tous les deux mois pour qu'ils puissent garder une bonne hygiène au niveau de la peau, du pelage et ainsi limiter les problèmes de santé.



#### Informations pratiques :

36, rue des Sables  
Sur rendez-vous, du lundi au samedi  
07 66 42 06 53  
85labellevie@gmail.com  
Page Facebook : @labellevie.beauvoir



Edwige LARGEAU accompagnée de Pim's.

### Assurances communales santé et dépendance

La commune de Beauvoir sur Mer se mobilise pour proposer aux belvéris des assurances communales, santé et dépendance.

Une réunion publique d'information s'est déroulée en Mairie le mardi 27 septembre en présence de l'assureur. À cette occasion, les différentes offres ont été présentées.

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre votre interlocutrice de proximité, Lydie DAVID, au 06 14 05 75 25 ou à l'adresse suivante : [lydie.david.am@axa.fr](mailto:lydie.david.am@axa.fr)

### Les entreprises belvéris lancent une campagne de recrutement

Bleu Océane et SLI Blanchisserie, deux entreprises importantes basées à Beauvoir sur Mer, souhaitent recruter du personnel :

**BLEU OCÉANE**, entreprise située rue de la Roche et spécialisée dans la confection de vêtements et accessoires textiles en toile Denim, pour les plus grandes maisons de luxe, est **actuellement à la recherche de plusieurs CDI** (voir annonce à droite).



**SLI BLANCHISSERIE**, implantée au 59 chemin de la Chèvre, est spécialisée dans la location et l'entretien d'articles textiles et d'hygiène. Elle est, quant à elle, **à la recherche d'un agent d'entretien des machines en CDI**. Ce poste, rattaché au responsable de maintenance, est à pourvoir dès à présent.

Une campagne de recrutements sera lancée à partir de janvier prochain par la blanchisserie, avec pour volonté de recruter une trentaine de saisonniers entre avril et novembre 2023, pour la préparation de la prochaine haute saison.

Si vous souhaitez avoir davantage d'informations sur les offres d'emploi de SLI Blanchisserie, vous pouvez les contacter par téléphone au 02 51 39 78 00 ou par e-mail à [contact@sl-blanchisserie.fr](mailto:contact@sl-blanchisserie.fr)



#### RECRUTE !

Rejoignez une équipe enthousiaste et passionnée  
Travaillez pour de grandes maisons de prêt à porter de luxe

Plusieurs CDI sont à pourvoir à Beauvoir/mer,

Horaires en journée

Couturier(ère)s

Ouvrier(ère) en finition / Repasseuse

Opérateur(trice)s en laverie

Employé(e) de coupe

Technicien(ne) de maintenance

Si vous êtes intéressé(e),

Rendez-vous sur notre site <https://www.bleu-oceane.com>  
Rubrique « Nous rejoindre »

### Une saison record pour les sauniers

Avec la grande sécheresse que nous avons connu cet été, **les nombreux marais salants belvéris ont tous connu une récolte record**.

Ayant commencé à récolter le sel assez précocement, mi-mai au lieu de début juin habituellement, et ce jusqu'à la fin du mois de septembre, les sauniers ont fait face à une de leur saison les plus dures sur le plan physique.

« Si je dois résumer l'été, je dirais dur et intense. En moyenne nous récoltons 15 tonnes, cette année nous sommes aux environs des 25 tonnes. Nous en avons fait des aller-retours de brouette ! » nous précise Bettina et Guillaume concernant le Marais des Boucheaux.

Également propriétaires du marais Les Blanches, ils estiment y avoir récolté entre 50 et 60 tonnes : « cet été ce fut du non-stop, nous avons travaillé 7 jours sur 7. C'est notre neuvième été, c'est la première fois que ça a été aussi intense ».

Même son de cloche du côté du marais du Breuil. « Pour résumer la saison en deux mots, je dirais "intense et belle" » nous explique Analia.

« Cet été nous nous sommes lancés dans le woofing (forme de tourisme alternatif qui consiste à proposer gratuitement gîte et couvert en échange d'une aide dans les tâches de l'exploitation), c'est quelque chose que l'on souhaite faire depuis un moment avec Julien. Ça nous a donné un grand coup de main ! ».

« L'évaporation de l'eau s'explique avec l'action combinée de plusieurs facteurs : le soleil, le vent et l'absence de pluie, que nous avons tous eu de manière importante ces derniers mois. Ça permet de contrebalancer l'été dernier qui fut très humide » nous précisent les sauniers belvéris.

Julien et Analia LEMAIRE-DIAZ  
Salines du Breuil.



Bettina DIEGHI et Guillaume ROUSSEAU  
Salines Les Boucheaux et Les Blanches.

### Des nouveaux propriétaires au Café des Sports

Nouveaux propriétaires du Café des Sports depuis quelques semaines, **Laurent et Valérie LIEKENS** ont ouvert leurs portes depuis mi-septembre.

Travaillant dans les transports logistiques depuis plus de trente ans, que ce soit en Île-de-France puis en Normandie, ils ont décidé d'opérer un grand changement



Valérie et Laurent LIEKENS.

en changeant d'air et de secteur d'activité. La zone géographique du Nord-Ouest Vendée était pour eux un facteur primordial, ayant de nombreuses attaches dans les environs.

Concernant le commerce, les nouveaux propriétaires n'ont pas décidé d'apporter des changements majeurs avec la **volonté de ne pas dépayser les habitués** : « Nous gardons les mêmes horaires et jour de fermeture qu'avant. Concernant la restauration, il n'y en aura pas dans l'immédiat, nous ne sommes que deux et il faut encore que l'on trouve nos marques dans cette nouvelle aventure » précise Valérie.

Nous leur souhaitons une très bonne intégration dans la vie commerçante de la commune.

#### Informations pratiques :

18, rue Charles Gallet  
Ouvert de 7h à 20h,  
du lundi au dimanche (sauf le mercredi)  
02 51 68 72 88

## Rentrée scolaire 2022-2023

### École publique Le Gois

Pour cette nouvelle rentrée scolaire, le groupe scolaire Le Gois, sous la direction de Charlotte BENETEAU, totalise **121 élèves répartis sur 5 classes**.

#### Effectifs des classes :

- 21 élèves dans la classe d'Adeline PICHERY (TPS-PS-MS-GS)
- 22 élèves dans la classe de Charlotte BENETEAU (PS-MS-GS)
- 22 élèves dans la classe de Cécile BOURY (CP-CE1)
- 22 élèves dans la classe de Sylvaine LEDUC (CE1-CE2)
- 34 élèves dans la classe d'Aline BOUSQUET (CM1-CM2)



L'équipe enseignante (de g. à d.) : Carole COUTHOUIS, Valérie ACHARD, Sylvaine LEDUC, Charlotte BENETEAU, Aline BOUSQUET, Adeline PICHERY, Cécile BOURY et Elizabeth ROBLON.

### Groupe scolaire Le Gois

Numéro unique : 02 51 49 22 11  
Adresse e-mail unique :  
ce.0850214w@ac-nantes.fr



Rentrée des classes au groupe scolaire Le Gois.

# 256

élèves sont scolarisés cette année dans les écoles belvérides

### École privée St Joseph

La rentrée du groupe scolaire St Joseph se fait sous la direction de Sophie GUILLERME avec **135 élèves répartis sur 6 classes**.

#### Effectifs des classes :

- 26 élèves dans la classe de Vanessa NEAU (TPS-PS-MS)
- 23 élèves dans la classe de Catherine SEILLER (MS-GS)
- 23 élèves dans la classe de Valérie COUPÉ (CP-CE1)
- 21 élèves dans la classe de Sophie GUILLERME (CE1-CE2)
- 20 élèves dans la classe de Carole PEROCHEAU (CM1)
- 22 élèves dans la classe de Stephanie CHAIGNE (CM2)



L'équipe enseignante (de g. à d.) : Valérie COUPÉ, Frédérique BURGAUD, Vanessa NEAU, Stéphanie CHAIGNE, Sophie GUILLERME, Catherine SEILLER, Sandrine FRITEL et Carole PEROCHEAU.

### RESTAURANT SCOLAIRE



Debout, de g. à d. : Cécile GARIOU, Isabelle RENAUD, Marie-Chantal EYANG, Margaux PALVADEAU, Marie-Pierre GRELIER, Marie-Claude MARTINEAU et Jocelyne PASSAGEZ.  
Assis, de g. à d. : Aurore MOULLÉ, Sylvie RENE et Koraly THOMAS.

## Bibliothèque - Ludothèque « Le 3 »

### « Le 3 » a fait sa rentrée

Après une période de fermeture estivale, la bibliothèque - ludothèque « Le 3 » a rouvert ses portes le mercredi 31 août.

Venez y découvrir **ses nombreux jeux, jouets et livres pour tous les âges nouvellement arrivés**.



La collection de livres, jeux et jouets s'est agrandie à la rentrée.

### Belle réussite pour son premier jeu de piste

Le Jeu de piste « Sur les traces de Beauvoir sur Mer », organisé du 7 au 17 septembre à l'occasion de la Fête des Halles par l'Association des Commerçants et Artisans de Beauvoir sur Mer (ACAB) en partenariat avec la bibliothèque - ludothèque « Le 3 » a rencontré un beau succès.

En effet, ce sont **61 participants qui sont venus déposer leur questionnaire** après avoir répondu aux questions épineuses imaginées par les bénévoles de la bibliothèque - ludothèque.

Les meilleurs résultats ont été récompensés et c'est Cyril Groslier, de Beauvoir sur Mer, qui est l'heureux gagnant de ce jeu de piste.



Cyril et Quentin GROSLIER, ravis d'avoir remporté le 1<sup>er</sup> prix

### Une ouverture prochaine le dimanche matin

Du dimanche 6 novembre 2022 jusqu'au dimanche 26 mars 2023 inclus, la bibliothèque-ludothèque « Le 3 » sera **ouverte à tous, le dimanche matin de 10h à 12h**.

Les élus ont souhaité proposer cette matinée d'ouverture pour permettre,

notamment aux personnes en activité, de pouvoir venir plus facilement à la bibliothèque - ludothèque.

De plus, cette ouverture permettra aux familles d'avoir **davantage de moments de jeux, d'instant de convivialité et de lecture**.



### HORAIRES D'OUVERTURE :

**Mercredi** : 10h à 12h et 15h à 18h

**Judi** : 10h à 12h

**Vendredi** : 16h30 à 18h

**Samedi** : 10h à 12h

**Dimanche** : 10h à 12h  
(du 6 novembre 2022 au 26 mars 2023)

### TARIFS ANNUELS :

#### Bibliothèque

Belvérids (ou - de 18 ans)	Résidents hors Beauvoir sur Mer
----------------------------	---------------------------------

Gratuit	10 €
---------	------

#### Ludothèque

Belvérids	Résidents hors Beauvoir sur Mer
-----------	---------------------------------

20 € / famille	30 € / famille
----------------	----------------



Téléphone :  
**02 72 75 01 16**

## À venir...

### Balade autour de l'arbre à Beauvoir sur Mer

Le samedi 22 octobre, une sortie automnale est proposée par la Mairie pour partir à la découverte des différentes essences d'arbres présentes sur notre territoire.

Ce sera une belle occasion d'admirer leur belle teinte dorée tout en abordant le rôle que jouent les arbres en ville, la façon de les entretenir et leur mécanisme de vie.



#### Informations pratiques :

Rendez-vous en Mairie à 8h30  
Départ à 9h

Gratuit  
Sur inscription au 02 51 68 70 32

### AFM Téléthon - 2 & 3 décembre

Le Téléthon 2022 aura lieu principalement les vendredi 2 et samedi 3 décembre.

Le Comité Téléthon de Beauvoir sur Mer se mobilise pour organiser de nombreux temps forts.



#### Au programme :

**Du 3/11 au 3/12 :**  
Vente de livres à la bibliothèque

**Du 25/11 au 4/12 :**  
Course ou marche  
(à votre guise)

**Dimanche 4 décembre**  
Concert de la Chorale  
"L'Écho de l'Océan"  
(à valider)  
Défi d'estimation  
par la Vélo Belvérin

#### Samedi 3 décembre

Distribution de viennoiseries  
Expo-ventes de créations (à valider)  
Balade Pédestre (à valider)  
Repas à emporter  
Jeux Téléthon (activités sportives)  
Vente de "photo-graphique"  
Courir ensemble par l'Amicale des Pompiers  
Tirage de la tombola des associations  
Soirée Karaoké

Le Comité Téléthon de Beauvoir sur Mer remercie la municipalité, l'Office de Tourisme, les commerçants, les artisans, les bénévoles et les associations belvérides qui, par leur aide et leur participation, contribuent à la réussite de ces manifestations.

Retrouvez l'ensemble du programme en dernière page ou sur [www.mairie-beauvoirsurmer.fr](http://www.mairie-beauvoirsurmer.fr)



Pour faire plaisir ou se faire plaisir, n'oubliez pas de **commander des viennoiseries livrées à domicile le samedi 3 décembre** à partir de 8h.

Le bon ci-joint est à compléter et à déposer chez les commerçants participants avant le 29/11/2022.



#### BON DE COMMANDE

Viennoiseries à livrer chez (Nom / Prénom) : .....

Adresse complète : .....

de la part de (Nom - prénom) : .....

Nombre de croissant(s) ..... X 1 € = ..... €      TOTAL : ..... €

Nombre de pain(s) au chocolat ..... X 1 € = ..... €

**Bon à déposer chez les commerçants participants avant le 29/11/2022**

## Participants au concours photos du 15 août

- LA FAUNE ET LA FLORE DU MARAIS -



## En bref et en images

Marquages au sol  
Parking Grand Rue



Aménagement de voirie  
Chemin des Mûres



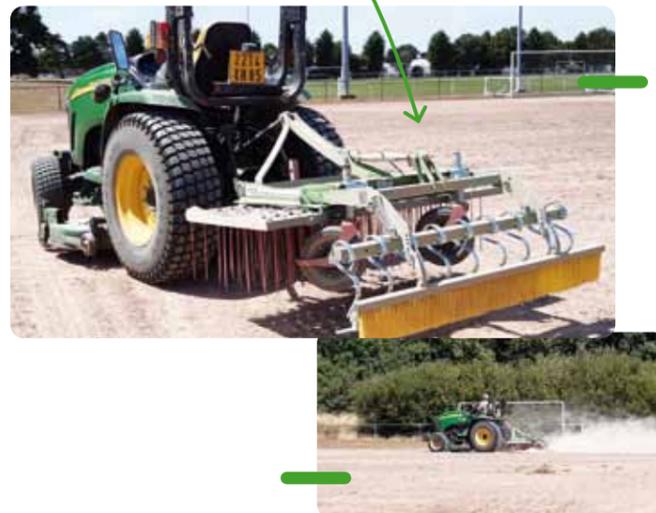
Peinture du cabinet dentaire



Création de nouveaux sanitaires  
à l'Ardoise Verte



Acquisition d'une nouvelle  
herse désherbeuse



## Mise aux normes de l'arrêt de car Place St Nicolas

L'arrêt de car Place St Nicolas a été défini comme prioritaire au Schéma Régional d'Accessibilité des points d'arrêt, et devait à ce titre faire l'objet de travaux de mise aux normes pour permettre la montée dans les bus des personnes à mobilité réduite.

C'est une action qui résonne avec l'étude et les travaux d'aménagement du centre-bourg à venir, car il a été décidé de mutualiser cet arrêt de car utilisé par la ligne 13 Nantes-Fromentine avec la ligne 571 la Roche sur Yon-Fromentine. Ainsi le point de montée de la ligne 571 situé Grand Place sera supprimé et déplacé Place St Nicolas.

Le projet retenu est de créer un quai central sur la Place St Nicolas, pouvant desservir les arrêts dans les deux sens aller et retour.

En direction de Fromentine, les cars s'arrêteront sur la route de Nantes en pleine chaussée.

En direction de Nantes et de la Roche sur Yon, les cars emprunteront la voie centrale de la Place St Nicolas.

Les travaux seront achevés en novembre 2022 pour une utilisation effective de l'arrêt par les lignes 13 et 571 en janvier 2023 au plus tard.

Ces travaux, d'un montant de 70326 € HT sont réalisés par l'entreprise CHARIER TP, et pourraient être subventionnés à hauteur de 18000 € par la région Pays de la Loire.



Arrêt de car en cours de réalisation  
Place St Nicolas.

## Du mouvement dans le Parc d'Activités du Clos Saint-Antoine

La zone du Clos Saint-Antoine, située en sortie d'agglomération au bout du chemin de la Chèvre, est implantée sur une surface totale de 41 761 m<sup>2</sup>.

En plus des deux entreprises qu'elle devrait recevoir prochainement, l'espace accueille sept entreprises dont certaines sont en cours d'installation ou de construction de local :

- Challans Gois Communauté : la communauté de commune va construire un atelier relais, servant de local temporaire aux entreprises souhaitant s'installer
- Rousseau Maçonnerie, implanté à Bouin, transfert son activité à Beauvoir sur Mer
- SCI Trois Bes (gardiennage et remise en état de bateaux anciens)
- SCI Edam (stockage et gardiennage divers)
- ATCM 85 (atelier de charpente-menuiserie)
- Joly TP (travaux publics)
- La Barre Nautique (gardiennage de bateaux)

Trois parcelles sont encore disponibles à la vente dans la zone, mesurant 4 193 m<sup>2</sup>, 1 693 m<sup>2</sup> et 1 581 m<sup>2</sup>. Le Clos Saint-Antoine, donnant son nom à cet espace, devrait bientôt être démolit et laisser place à une ou deux nouvelles parcelles sur 4 573 m<sup>2</sup>.



Entrée du Parc d'Activités du Clos Saint-Antoine.

## Crise énergétique, des efforts à l'échelon local

Une crise en chasse une autre, les médias se font le relais de la crise énergétique à venir, liée à l'augmentation importante du coût de l'énergie (gaz, électricité).

Dans ce contexte, la municipalité envisage actuellement les actions possibles à mettre en place à l'échelon local pour réduire la facture énergétique du budget communal.

Les services techniques ont d'ores et déjà entrepris de diminuer les sources de lumières non nécessaires dans les zones de circulation de bâtiments par exemple, ou encore de remplacer progressivement les lampes néon par des LED.

Le SyDEV déploie également un programme de remplacement des lampes à sodium des candélabres par des LED, moins consommatrices d'énergie.

Les élus membres de la commission « développement durable » examinent par ailleurs d'autres actions à mettre en place, telles que la diminution de l'amplitude de l'éclairage public avec un abaissement de l'heure d'extinction actuellement fixée à 23h, la baisse de la température des salles communales, ou encore la diminution des éclairages de Noël.



Illuminations sur les anciennes Halles l'année dernière.

La municipalité espère que ces différents leviers limiteront l'impact de la hausse de l'énergie sur le budget communal, et remercie l'ensemble des utilisateurs des salles communales pour leur vigilance quant aux réflexes à adopter :

- Éteindre les appareils électriques en veille
- Ne rien mettre devant les radiateurs
- Éteindre les éclairages en sortant d'une pièce
- S'assurer que les robinets soient bien fermés après utilisation, pour limiter la consommation d'eau et éviter le gaspillage.

## Dégâts liés à la sécheresse : pensez à vous déclarer

Avec son sol argileux, le territoire de la commune est exposé au risque de sécheresse. La saison 2022 a été particulièrement sèche, et les dégâts sur les bâtiments peuvent être importants : fissures, affaissements des murs...

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle permet de couvrir les réparations non garanties par les contrats d'assurance classiques.

La demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est déposée par le Maire, auprès de la Préfecture. La décision de reconnaissance en catastrophe naturelle relève du ministère de l'Intérieur, lequel s'appuie sur l'avis d'une commission interministérielle. L'avis ne porte pas sur l'importance des dégâts, mais sur le caractère d'intensité anormale de l'évènement naturel.

La demande doit être déposée pour une année entière, aussi, les services de la mairie solliciteront la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle en janvier 2023 pour l'année 2022.

Si vous observez des dégâts sur vos habitations liés à la sécheresse, vous devez sans délai en informer votre assureur, et vous faire connaître en mairie, afin que les services municipaux puissent vous informer rapidement de la décision du ministère. Cette décision interviendra à l'été 2023.



L'importante sécheresse de cette année.

Pour rappel :

**Année 2021** : reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sécheresse pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin (arrêté n°NOR OME2218165A du 11/07/2022 publié au Journal Officiel du 26/07/2022)

**Année 2019** : refus de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sécheresse

**Année 2018** : refus de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sécheresse

**Année 2017** : reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sécheresse pour l'année entière (arrêté n°NOR INTE1824834A du 18/09/2018 publié au Journal Officiel du 20/10/2018)

## Sport

### Comité d'Organisation du Vélo Belvérin

Le Comité d'Organisation du Vélo Belvérin donne rendez-vous aux belvérisiens pour diverses courses cyclistes au cours de l'automne :

- **Samedi 1<sup>er</sup> Octobre 2022** :

Nouvelle édition de La Francis Rondeau au profit de l'Association des Brûlés de France. Ce contre-la-montre par équipe de deux coureurs se disputera au Port du Bec. Les benjamins ouvriront le bal à partir de 10h pour 7,4 km suivis des Minimes à 10h30 pour 10,6 km. Plus de 80 équipes adultes s'élanceront sur un parcours de 21,2 km à partir de 13h30.

- **Samedi 12 Novembre 2022** :

L'association soufflera sa 30<sup>ème</sup> bougie lors d'une soirée paëlla ouverte à tous à partir de 19h30 à la Salle Polyvalente de Beauvoir sur Mer. En amont de cette soirée se déroulera l'Assemblée Générale à 18h30, l'occasion de retracer les grands rendez-vous de la saison 2022.

- **Dimanche 4 Décembre 2022** :

C'est un nouveau rendez-vous qui est donné sur la commune. L'aménagement d'un terrain de cyclo-cross au sein du Complexe Sportif permet d'accueillir une épreuve inédite. Ce sont plus de 200 coureurs qui sont attendus pour se disputer 8 courses au cours de la journée à une semaine du Championnat Régional qui sera disputé dans le Maine-et-Loire.

*Renseignements :*

07 71 08 91 73

velo.belverin@wanadoo.fr

### Les Archers du Pays du Gois

- Au revoir 2022 -

La saison 2021-2022 s'est terminée dans la bonne humeur par la « Journée Club » et le tir traditionnel à l'oiseau (Tir du Roy) à 15 m, 30 m et 50 m sur le terrain. Ont été couronnés « Roy » Joris, « Roitelet » Théo et « Page » Corentin.

Comme tous les ans, des séances « découvertes » ont été proposées les mardis après-midi à La Barre-de-Monts. Ce contrat rémunéré permet au club de renouveler et/ou compléter le matériel utilisé. Nous avons ainsi fait l'acquisition de 5 nouveaux arcs pour les plus jeunes, une poignée compétition et des branches pour des archers « prometteurs ». Ce contrat permet également de garder un montant d'inscription inchangé depuis plusieurs années.

Nombre de nos archers, de toutes catégories, y compris parmi ceux qui ont commencé en septembre 2021 ont montré de réelles dispositions et vont pouvoir participer aux compétitions de la saison prochaine. Les premiers concours sélectifs au championnat de France débuteront dès le 1<sup>er</sup> octobre 2022 (à La Roche sur Yon).

Le programme de 2022-2023 est déjà bien chargé : les 3-4 novembre, à St Gervais concours sélectif en salle, 8 janvier concours 3D indoor à St Gervais, le 13 janvier Assemblée Générale et tir traditionnel de la Saint Sébastien le 22 janvier 2023...

Le tir à l'arc fait partie des sports que l'on peut pratiquer en famille : les entraînements, les compétitions sont ouvertes à tous, hommes, femmes, enfants, en diverses catégories.

Nous proposons des séances d'entraînement encadré les lundis, mercredis et vendredis, selon les disponibilités de chacun depuis la reprise du 7 septembre dernier dans notre salle dédiée au 27 rue du Puits Pineau à Beauvoir sur Mer.

Bonne rentrée à toutes et tous.

*Renseignements :*

07 67 80 45 30

archers-du-pays-du-gois@laposte.net

archersdupaysdugois.wordpress.com



Les Archers du Pays du Gois en action.

## Ambreline

- Marché de Noël -

L'association AMBRELINE sera heureuse de vous accueillir à son  
**Marché de Noël**

le **samedi 26 novembre 2022** de 10H à 18H30 et  
le **dimanche 27 novembre 2022** de 9H30 à 18H

à la **Salle de l'Ardoise Verte** à Beauvoir sur Mer.

Les exposants sont tous des créateurs : cartonnage, couture, tricot, feutrine, cartes 3D, aquarelles, peinture sur porcelaine, capsules, mosaïque, bijoux, décorations de Noël... et autres créations.

Venez nombreuses et nombreux passer un bon moment dans une ambiance conviviale pour découvrir des possibilités de cadeaux, décorations ou d'envie personnelle.

Vous pouvez nous joindre par e-mail : [ambrelinecreations85@gmail.com](mailto:ambrelinecreations85@gmail.com)  
ou téléphone au 06 61 09 34 81

Le Président, Jean-Michel BOULEGUE



Marché de Noël à l'Ardoise Verte.

## E&E Photographie

L'association E&E Photographie vous propose son exposition annuelle les 5 et 6 novembre 2022.

Si vous avez envie de mieux connaître la photo, rejoignez nous. Réunion deux fois par mois, le samedi. Cours en salle et en extérieur (selon la météo).

### Renseignements :

02 44 36 66 12

[marcq.eric@sfr.fr](mailto:marcq.eric@sfr.fr)

## Avis aux associations

Vous souhaitez diffuser un article ou annoncer vos manifestations dans le prochain bulletin ?

Pour cela, merci de les envoyer par mail à l'adresse suivante :

[communication@mairie-beauvoirsurmer.fr](mailto:communication@mairie-beauvoirsurmer.fr)

avant le **05/12/2022**

Prochaine parution de l'Aluette : janvier 2023.

## Association des Amis de l'Isle de la Crosnière, de la Noure, du Gois et de ses abords

L'assemblée générale de l'association s'est tenue à l'Ardoise Verte à Beauvoir sur Mer le 2 septembre dernier.

En préambule, Jacques de GRANDMAISON, président, accueille Monsieur Noël FAUCHER conseiller départemental ainsi que Jean Yves BILLON, Maire de Beauvoir sur Mer et Liliane GIBault, présidente des Amis de Noirmoutier.

Cette année la date de l'assemblée a été décalée pour permettre aux agriculteurs de participer.

Il passe la parole à Alain GIRAUD, secrétaire, pour présenter le rapport moral :

- Les digues et le curage de la Lasse
- Le Cimetière de la Crosnière
- Le passage du Gois
- Les pistes cyclables

Enfin Jacques de GRANDMAISON, président, remet à Monsieur le Maire un chèque de 1000€ pour contribuer à la réfection de l'Église Saint Philbert.

Une conférence "Les polders : quels apports ?" a suivi l'assemblée et peut être consultée sur le site de l'Association :

[www.amis-crosniere-gois.com](http://www.amis-crosniere-gois.com)

Nouveau Conseil d'Administration :

Président d'honneur : Jean-Claude DUGAST

Président : Alain GIRAUD

1<sup>er</sup> vice-président : Jacques de GRANDMAISON

2<sup>ème</sup> vice-président : Vincent THIBAUD

Secrétaire : Alain JACOBSEN

Secrétaire adjointe : Jeanine BATARD

Trésorière : Marguerite POTIER

Trésorière adjointe : Marie-Joseph COUTION

Philippe POUILLAUD

Pascale LAURORE

Monique MANDIN

Lionel PETIGAS

Pascal RETUREAU



Dernière assemblée générale de l'association.

## AMPAC

- Association Maraichine pour la promotion de l'Art et de la Culture -

Retour des Chœurs de France le 17 décembre : Beauvoir sur Mer a rendez vous avec Goldman.

Les Chœurs de France, chorale de classe internationale, ont été créés en 1986 par Jean-Claude Oudot, disparu en 2018. Ils sont composés de 7 grands chœurs régionaux (Paris, Rhône, Bourgogne, Provence, Aquitaine, Picardie et Pays de la Loire) totalisant plus de deux mille choristes. Ils sont venus partager leur passion avec le public de Beauvoir sur Mer pendant 24 ans.

Après deux ans d'interruption dus à la pandémie l'AMPAC a le plaisir d'annoncer le retour de cette chorale de réputation internationale.

« Nous avons à cœur de poursuivre ce spectacle et nous sommes aujourd'hui heureux et fiers d'annoncer aux belvérisins le retour des Chœurs de France le 17 décembre prochain ».

Les Chœurs de France proposeront cette année un spectacle autour de Jean-Jacques Goldman, un auteur-compositeur-interprète qui a vendu trente millions de disques. Il a aussi écrit des succès pour de nombreux artistes : Johnny Halliday, Céline Dion, Patrick Fiori, Calogéro, Patricia Kaas, Florent Pagny, Garou, Maxime Le Forestier parmi les plus connus.

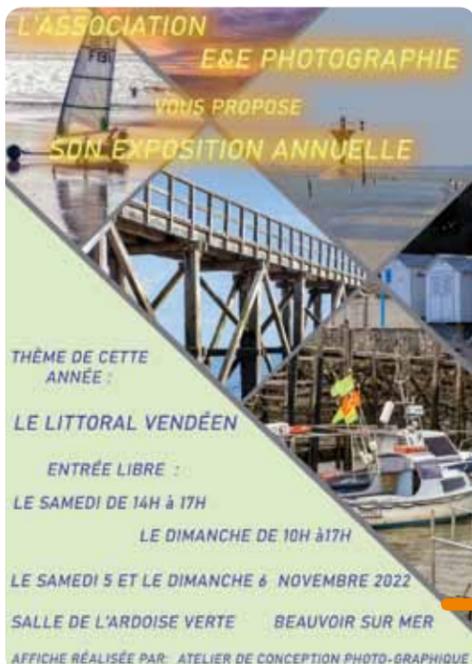
Le spectacle présentera une partie des « tubes » de ce grand de la chanson française : C'est dit (Calogéro), Comme toi, Confidentiel, Il changeait la vie, Il me dit que je suis belle, Né en 17 à Leidenstadt (Frederick, Goldman, Jones), J'irai où tu iras, Je te promets, L'envie (Johnny Halliday), Les gens qu'on aime (Patrick Fiori), Puisque tu pars, S'il suffisait d'aimer (Céline Dion), Veiller tard, et un medley de ses succès les plus fameux.

L'AMPAC organise depuis 26 ans, avec le concours du Conseil départemental de la Vendée, de la commune belvérisine et de sponsors privés, les spectacles de cette grande chorale à Beauvoir sur Mer. Les Chœurs de France présenteront, le samedi 17 décembre 2022, deux spectacles à la salle polyvalente : à 17h et 20 h.

### Tarifs :

16 € / 8€ pour les enfants, étudiants et demandeurs d'emploi

La billetterie est ouverte à l'Office de Tourisme de Beauvoir sur Mer à partir du mercredi 14 septembre (tél. : 02 51 68 71 13).



# Santé - Social - Solidarité

## Protection civile

- Noirmoutier-Gois-Beauvoir -

Chaque année, l'antenne de la Protection Civile de Noirmoutier-Gois-Beauvoir est sollicitée pour effectuer des postes de secours sur le secteur. Que ce soit pour des événements sportifs (motocross, courses de vélo, triathlon) culturels (feux d'artifices, concerts, festivals) ou pour soutenir la population (tempête Xynthia, accueil de réfugiés Ukrainiens), nous essayons de répondre présent.

Cette année a été particulièrement difficile, car nous ne comptons que 8 secouristes bénévoles sur notre antenne et avons géré une trentaine de postes de secours.

Nous recherchons toutes personnes à partir de 15 ans prêtes à donner de son temps pour intégrer notre antenne.

Avec ou sans compétences, vous êtes les bienvenus ! Nous nous ferons un plaisir de vous former !

À très bientôt !

M. ROLLAND Philippe,  
Responsable d'antenne Noirmoutier-Gois-Beauvoir



Du personnel de l'antenne locale de la Protection Civile lors d'un événement.

### Renseignements :

06 04 10 17 05

p.rolland@protection-civile-vendee.org

## Urbanisme : quelles sont les règles à respecter ?

Vous avez un projet de construction, de rénovation, d'extension de votre habitation ou encore de création d'une clôture, vous devez, avant la réalisation des travaux, obtenir une autorisation d'urbanisme.

En fonction de votre projet, vous devrez déposer un permis de construire, un permis d'aménager ou une déclaration préalable de travaux.

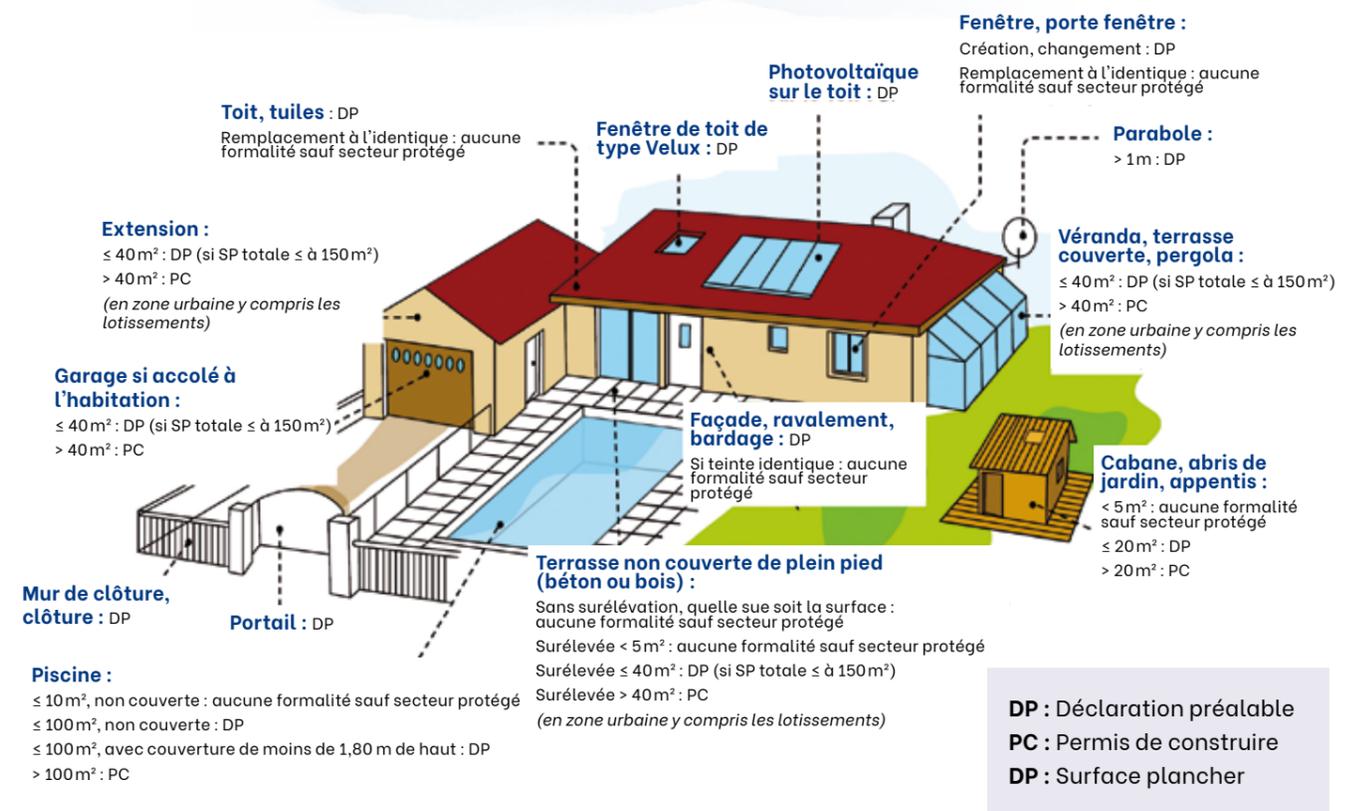
La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que **les travaux sont conformes aux règles édictées dans le Plan Local d'Urbanisme.**

La demande d'autorisation d'urbanisme peut être déposée **soit en format papier à l'accueil de la mairie, soit de manière dématérialisée**, en utilisant une plateforme accessible depuis le site Internet de la mairie de Beauvoir sur Mer, sous la rubrique : « Vivre Ici - Urbanisme - Règles et démarches ».

Le schéma ci-dessous peut vous aider à déterminer le type de demande à déposer.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie, et à y présenter votre projet avant le dépôt de votre demande, afin de limiter les demandes de pièces complémentaires en cours d'instruction.

## Schéma des consignes des règles d'urbanisme



## Épidémie de grippe aviaire : rappel des consignes

L'Influenza aviaire hautement pathogène de l'hiver 2021-2022, due au virus H5N1, a continué de circuler cet été dans l'avifaune sauvage, notamment sur les oiseaux autochtones du littoral.

97 cas (ou groupes de cas) ont été confirmés de la mi-mai 2022 en Bretagne, Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire.

En lien probablement avec la circulation du virus dans la faune sauvage et la contamination de l'environnement, 5 foyers ont été confirmés en élevage.

Cette situation inhabituelle, jamais rencontrée jusque-là, fait craindre un risque de persistance endémique du virus H5N1 HP dans toute l'année sur le territoire.

Ainsi, il est appelé à la plus grande vigilance dans les communes du littoral :

### 1- Détection précoce des oiseaux sauvages morts :

En dehors des réseaux de professionnels (chasseurs et agriculteurs) régulièrement sensibilisés, d'autres personnes (promeneurs...) peuvent être amenées à découvrir des cadavres d'oiseaux sur la frange côtière.

Auquel cas, **merci de le déclarer auprès de la Mairie** afin qu'un signalement soit fait auprès de l'Office français de la Biodiversité (OFB).

### 2- Mise à l'abri des oiseaux et volailles détenus par des particuliers :

Il est important de prendre toute mesure évitant le contact entre avifaune sauvage et leurs oiseaux domestiques :

- Mise à l'abri des points d'abreuvement et d'alimentation.
- Couverture des enclos avec des filets...
- **Déclaration en Mairie, par les particuliers, des oiseaux et volailles détenus.**

## Le SMMJB, quand intervient-il ?

De plus en plus de particuliers appellent le Syndicat Mixte des Marais de Saint-Jean-de-Monts et de Beauvoir sur Mer (SMMJB) pour signaler, d'une part, la présence de ragondins nécessitant l'intervention d'agents du marais, d'autre part, l'absence d'entretien des cours d'eau à proximité de leur habitation. Voici le cadre d'intervention du syndicat mixte.

### Ragondins :

Le syndicat mixte effectue uniquement la collecte des captures de ragondins et de rats musqués trois fois par semaine sur dix lieux de dépôt. Il peut prêter des cages et indemnise les piégeurs bénévoles mais en aucun cas n'effectue de piégeage.

Vous pouvez contacter le SMMJB pour avoir plus de renseignements quant au piégeage des espèces invasives.

### Entretien des cours d'eau :

L'article 215.2 du code de l'environnement précise notamment que « le lit des cours d'eau non domaniaux appartient aux propriétaires des deux rives ». L'article 215.14 de ce même code énonce que « le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau (...) qui a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ». Il arrive régulièrement que le propriétaire riverain ne soit pas informé de ses obligations.

Pour pallier la défaillance des propriétaires, le syndicat mixte - autorisé par des Déclarations d'Intérêt Général - a réalisé des travaux d'entretien sur les cours d'eau dans le cadre des programmations pluriannuelles des différents contrats territoriaux. Le futur contrat est en cours d'élaboration par le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf (SMBB) et définira les prochaines interventions sur les cours d'eau. Toutefois, celles-ci n'auront pas lieu avant 2024 du fait des démarches réglementaires nécessaires pour autoriser notamment l'utilisation de fonds publics sur des parcelles privées.

Vous pouvez contacter le SMMJB pour avoir plus de renseignements sur les modalités et obligations d'intervention quant à l'entretien des cours d'eau et fossés.

#### Contact :

52 rue du Port

Téléphone : 02 51 49 76 36

E-mail : [contact@smmjb.fr](mailto:contact@smmjb.fr)

## Reconnaître les espèces animales qui vivent autour des cours d'eau du marais :



### Le Ragondin (*Myocastor coypus*)

Corps : 35 à 65 cm  
Queue : 25 à 40 cm  
Poids : 5 à 9 kg

Pattes antérieures courtes, pattes postérieures larges et semi-palmées à poils natatoires, oreilles petites.



### Le Rat musqué (*Ondatra zibethicus Linnaeus*)

Corps : 25 à 35 cm  
Queue : 20 à 25 cm  
Poids : 1 à 2 kg

Queue écaillée et aplatie latéralement. Pattes antérieures courtes, pattes postérieures larges, oreilles petites. Incisives supérieures à croissance continue de couleur orange.



### Le Rat gris (*Rattus norvegicus*)

Corps : 20 à 28 cm  
Queue : 17 à 23 cm  
Poids : 0,2 à 0,65 kg

Yeux et oreilles petits, museau biseauté, silhouette épaisse. Apprécie les milieux humides.



### Le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*)

Corps : 15 à 25 cm  
Queue : 10 à 14 cm  
Poids : 0,14 à 0,3 kg

Queue ronde et velue. Corps arrondi et aux petites oreilles peu visibles dans le pelage.

Espèce protégée à relâcher en cas de capture. Sa destruction est un délit punissable d'une peine de 3 ans d'emprisonnement et 150000€ d'amende.



### La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)

Corps : 60 à 80 cm  
Queue : 30 à 40 cm  
Poids : 5 à 15 kg

Queue large à la base. Corps allongé et souple, pattes courtes et palmées, museau fin et tête plate.

Comme le Campagnol amphibie, la loutre bénéficie d'un statut de protection. Même morte, son transport est interdit et passible d'amende.

## Recycler son vieux bateau avec APER

**Votre bateau est vieux, irréparable et non-navigable ? Faites-le déconstruire !**

L'Association pour la Plaisance Éco-Responsable (APER) vous permet de déconstruire, recycler et valoriser votre bateau de plaisance en fin de vie, gratuitement, dans l'un de ses centres agréés. Ainsi, vous faites un geste écologique, responsable et durable.

### Quels bateaux sont éligibles ?

Tous les bateaux de plaisance de 2,5 à 24 mètres, immatriculés en France : bateaux à moteur, voiliers, jet-skis, conçus pour la navigation de plaisance, en mer et en eaux intérieures.

Seuls les engins de plage (planches à voiles, kayaks, pédalos...) et les bateaux professionnels (pêche, transport de passagers...) ne sont pas concernés.

### Qui peut bénéficier de ce service ?

Tout propriétaire ou détenteur d'un bateau de plaisance en fin de vie : particulier, professionnel, port de plaisance, collectivité...

### Pourquoi faire déconstruire son bateau ?

- 1- Pour gagner de la place dans son jardin ou garage.
- 2- Pour ne plus payer inutilement une place au port ou des frais de gardiennage.
- 3- Pour laisser la mer aussi belle qu'on l'a connue.
- 4- Pour dépolluer les plages à côté de chez soi.

Nous avons tous une bonne raison de nous occuper de notre vieux bateau. L'essentiel est d'agir dans le respect de l'environnement.

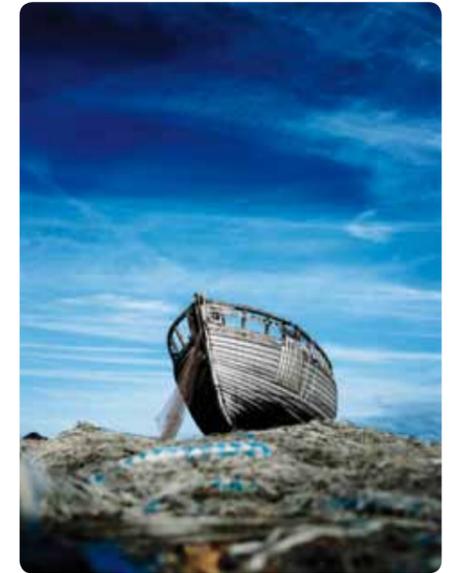
### Comment ça marche ?

- 1- Je me rends sur [www.recyclermonbateau.fr](http://www.recyclermonbateau.fr) pour créer un compte et remplir une demande en ligne.
  - 2- Je suis contacté par le déconstructeur agréé le plus proche et je choisis la meilleure solution pour le transport.
  - 3- Le bateau est livré au centre et déconstruit.
  - 4- L'APER se charge des formalités administratives (désimmatriculation et radiation de pavillon).
- À tout moment de la démarche, un accompagnement téléphonique, personnalisé et gratuit est proposé.

### La saviez-vous ?

L'industrie nautique française est la première au monde à mettre en place ce service.

Depuis mi-2019, près de 5000 bateaux ont été déconstruits par ce biais.



Épave de bateau abandonné.

### Que devient mon bateau ?

Il est dépollué puis démantelé. Les matériaux sont triés, acheminés et valorisés dans les filières adaptées.

Aujourd'hui, en moyenne, les bateaux confiés à l'APER sont valorisés à 70% sous forme de recyclage matière ou de production d'énergie, par des professionnels agréés. L'objectif est d'atteindre 100% dans les prochaines années.

### Qui finance la déconstruction des bateaux ?

Déconstruire un bateau représente un coût. Celui-ci est financé par les metteurs sur le marché (constructeurs, importateurs, distributeurs) à travers le paiement d'une éco-contribution sur la vente des bateaux neufs depuis le 1er janvier 2019 et par une dotation provenant de la fiscalité applicable aux bateaux de plaisance.

### L'APER, qui est-ce ?

L'Association pour la Plaisance Éco-Responsable est un éco-organisme national créé par la Fédération des Industries Nautiques, agréé par le Ministère de la transition écologique et solidaire.

Sa mission est d'organiser, gérer et financer la déconstruction de bateaux de plaisance en fin de vie sur l'ensemble du territoire (Métropole et Outremer).

#### Contact :

Téléphone : 01 44 37 04 02

E-mail : [contact@aper.asso.fr](mailto:contact@aper.asso.fr)

[www.recyclermonbateau.fr](http://www.recyclermonbateau.fr)

**OCTOBRE**

**SAMEDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE**

**Course vélo La Francis Rondeau**  
Organisé par le Comité d'organisation du Vélo Belvérin

**DIMANCHE 2 OCTOBRE**

**Ramassage de déchets sur la côte**  
>>> Abords du Gois - 9h > 12h  
Organisé par la municipalité



**JEUDI 13 OCTOBRE**

**Collecte de sang**  
>>> Salle polyvalente  
Organisée par le Don du Sang



**MARDI 18 OCTOBRE**

**Cérémonie commémorative des anciens combattants AFN**  
>>> Monument aux morts

**MERCREDI 19 OCTOBRE**

**Réunion publique sur la redevance incitative**  
>>> Salle polyvalente - 19h  
Organisée par Challans Gois Communauté

**SAMEDI 22 OCTOBRE**

**Balade arborée**  
>>> Rendez-vous en Mairie à 8h30  
Balade : 9h > 12h  
Organisée par la municipalité



**VENDREDI 28 OCTOBRE**

**Soirée frissons - Halloween**  
>>> Bibliothèque - Ludothèque « Le 3 »  
Organisée par « Le 3 »

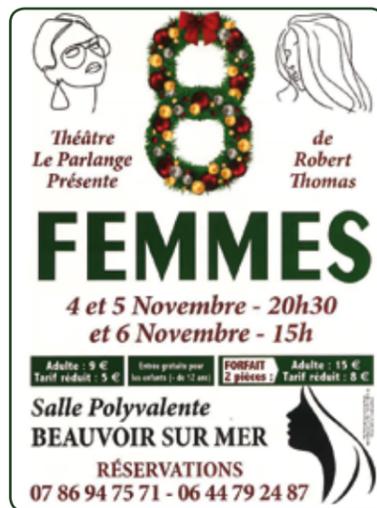


**NOVEMBRE**

**DU 3 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE**  
**Actions au profit d'AFM Téléthon**  
Organisé par le Comité Téléthon  
(+ info en dernière de couverture)



**4, 5 ET 6 NOVEMBRE**  
**Représentations théâtrales**  
>>> Salle polyvalente  
Organisées par le Parlange



**SAM. 5 & DIM. 6 NOVEMBRE**  
**Exposition photos**  
>>> Ardoise Verte  
Organisée par E&E Photographie

**DU 7 NOVEMBRE AU 8 DÉCEMBRE**  
**Exposition sur les risques littoraux**  
>>> Espace Charles Bossi  
Proposée par Océan Marais de Monts

**VENDREDI 11 NOVEMBRE**  
**Cérémonie commémorative**  
>>> Monument aux morts



**VENDREDI 11 NOVEMBRE**  
**Loto**  
>>> Salle polyvalente  
Organisé par l'USM Foot

**DIMANCHE 13 NOVEMBRE**  
**Vide-jouets**  
>>> Salle polyvalente  
Organisé par l'APEEP

**VENDREDI 25 NOVEMBRE**  
**Ciné-débat "Le droit à mourir dans la dignité"**  
>>> Salle polyvalente - 20h  
Organisé par la municipalité



**SAM. 26 & DIM. 27 NOVEMBRE**  
**Marché de Noël**  
>>> Ardoise Verte  
Organisé par Ambrelina



**DIMANCHE 27 NOVEMBRE**  
**Loto**  
>>> Salle polyvalente  
Organisé par l'Océane Twirling

**DÉCEMBRE**

**SAMEDI 3 DÉCEMBRE**  
**Courir ensemble**  
Organisé par l'Amicale des pompiers

**DIMANCHE 4 DÉCEMBRE**  
**Concert de la chorale "L'Écho de l'Océan"**  
>>> Église St Philbert

**DIMANCHE 8 DÉCEMBRE**  
**Loto**  
>>> Salle polyvalente  
Organisé par la Brun'sie

**SAMEDI 17 DÉCEMBRE**  
**Concert des Chœurs de France**  
>>> Salle polyvalente  
Organisé par l'AMPAC



**JANVIER**

**LUNDI 9 JANVIER**  
**Cérémonie des vœux du Maire**  
>>> Salle polyvalente  
Organisée par la municipalité



**SAMEDI 14 JANVIER**  
**Sainte-Barbe**  
>>> Salle polyvalente



**DIMANCHE 15 JANVIER**  
**Loto**  
>>> Salle polyvalente  
Organisé par l'ABCB Basket

**DIMANCHE 22 JANVIER**  
**Loto**  
>>> Salle polyvalente  
Organisé par l'APEL

**SAMEDI 28 JANVIER**  
**Distribution des colis des aînés**  
>>> Salle polyvalente  
Organisée par le CCAS

Retrouvez l'agenda des manifestations sur [www.mairie-beauvoirsurmer.fr](http://www.mairie-beauvoirsurmer.fr)

En raison du contexte sanitaire, les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou reporter leurs manifestations.

# AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



## BEAUVOIR SUR MER SE MOBILISE POUR LE TÉLÉTHON

### AU PROGRAMME :

VENTE DE LIVRES A LA BIBLIOTHÈQUE

COURSE ET MARCHÉ A VOTRE GUISÉ

DISTRIBUTION DE VIENNOISERIES

EXPO-VENTE DE CRÉATIONS

BALADE PÉDESTRE

REPAS A EMPORTER

JEUX TÉLÉTHON (ACTIVITÉS SPORTIVES)

VENTE DE "PHOTO-GRAPHIQUE"

COURIR ENSEMBLE  
PAR L'AMICALE DES POMPIERS

TIRAGE DE LA TOMBOLA  
DES ASSOCIATIONS

SOIRÉE KARAOKE  
AVEC RESTAURATION SUR PLACE

CONCERT CHORALES  
"L'ÉCHO DE L'OcéAN"

DÉFI D'ESTIMATION DE LA TAILLE DE CHAINES DE VÉLO  
PAR LE VÉLO BELVERIN

DU 3/11 AU 4/12

la Ligne du don

**3637**

Service gratuit + prix appel

URNE POUR RECEVOIR VOS DONS  
SUR LES SITES D'ANIMATION  
& A L'OFFICE DE TOURISME DE  
BEAUVOIR SUR MER

RETROUVEZ PROCHAINEMENT L'ENSEMBLE DU PROGRAMME  
SUR [WWW.MAIRIE-BEAUVOIRSURMER.FR](http://WWW.MAIRIE-BEAUVOIRSURMER.FR)